



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

Séance ordinaire

Le mardi 29 mars 2016

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 29^e jour de mars 2016.

1. Présences et ouverture de la séance

Monsieur Gilles Losier, président du Conseil d'établissement, constate le quorum et la séance débute à 19 h 04.

Présences	Membres parents M. Gilles Losier Mme Patricia Dubé Mme Lucie Blais Mme Caroline Durand Mme Geneviève Martel	Membres du personnel Mme Esther Gagnon, enseignante Mme Chantal Ostiguy, service de garde Mme Lyne d'Auteuil, directrice Mme Jacinthe Brouillette, personnel de soutien Mme Sara Descheneaux (remplacement de Marie-Christine Bérard)
Absence		Mme Liza Bouffard
Secrétaire	Mme Evelyne Trudeau	
Public	M. Leprohon	

2. Parole au public

Monsieur Martin Leprohon est venu s'informer sur le suivi en lien avec la possibilité d'offrir de l'enseignement intensif de l'anglais aux élèves du 3^e cycle. Pour l'année scolaire 2016-2017, aucun enseignement intensif de l'anglais ne sera offert dans notre école. Il se questionne sur le fonctionnement du Conseil d'établissement lorsqu'une demande de projet d'enseignement est transmise aux membres. De plus, il réitère sa demande d'organiser une consultation concernant la mise en place d'un programme d'enseignement intensif de l'anglais.

3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par monsieur Gilles Losier. Madame Caroline Durand en propose l'adoption avec l'ajout de trois points au point 7. Varia. Elle est secondée par madame Esther Gagnon. Adoption à l'unanimité.

EM 29-03-16
001

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2016

EM 29-03-16
002

Une correction doit être apportée au point 10. Levée de l'assemblée : pour le nom de la personne qui seconde la levée de l'assemblée, nous devrions lire Patricia Dubé.

L'adoption du procès-verbal corrigé est proposée par madame Chantal Ostiguy et secondée par madame Lucie Blais. Adoption à l'unanimité.

5. Pour approbation

5.1 Service de garde :

5.1.1 Choix du traiteur pour l'année scolaire 2016-2017

EM 29-03-16
003

La représentante du service de garde explique que les élèves, les parents et les éducatrices sont très satisfaits des services offerts par la compagnie *Le lunch*. Les membres du Conseil d'établissement recommandent de reconduire, pour l'année scolaire 2016-2017, le contrat avec la même compagnie. L'approbation de ce choix est proposée par madame Caroline Durand et secondée par monsieur Gilles Losier. Approuvé à l'unanimité.

5.2 Répartition du temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2016-2017 : retour sur la consultation auprès des enseignantes du préscolaire et des spécialistes.

Les enseignantes maintiennent leur choix d'offrir une seule spécialité. Voici leurs raisons :

- les élèves du préscolaire vivent leur 1^{re} rentrée dans le monde scolaire et connaissent une période d'adaptation
- dans les classes qui ont débuté l'année scolaire avec des cours de musique, les élèves ont moins appris à chaque cours que ceux qui les reçoivent dans la 2^e moitié de l'année à cause de cette période d'adaptation
- les enseignantes du préscolaire utilisent beaucoup l'univers musical dans leur classe : chansons, comptines, danses,...
- elles croient que les élèves ont besoin de bouger et qu'il est préférable de maintenir les cours d'éducation physique toute l'année

L'an prochain, madame d'Auteuil vérifiera auprès de l'enseignante spécialiste en musique si elle perçoit une influence positive chez les élèves du préscolaire qui ont connu des cours de musique en 2015-2016.

EM 16-02-16
004

Madame Lucie Blais propose d'approuver le temps alloué à chaque matière au préscolaire pour la prochaine année scolaire Elle est secondée par madame Geneviève Martel. Approbation à l'unanimité.

6. Pour consultation

6.1 Sondage concernant la possibilité d'organiser des activités parascolaires : retour sur les consultations auprès du personnel enseignant et du personnel au service de garde

- **Personnel enseignant :**

Madame d'Auteuil nomme que les enseignants observent qu'il n'y a pas d'activités parascolaires pour les plus jeunes. La seule possibilité envisageable pour la tenue de ces activités, selon leur

organisation professionnelle, serait la fin des après-midi. Cette demande de choisir la fin de journée occasionne des contraintes pour les éducatrices du service de garde et leur groupe d'élèves.

- **Personnel du service de garde**

L'équipe du service de garde est très sensible au besoin des enfants plus jeunes d'avoir des activités parascolaires pour eux et a proposé spontanément d'utiliser les ressources à l'intérieur de leur équipe pour créer des activités parascolaires avant d'utiliser les services d'une compagnie externe telle que Éduc-Action. Monsieur Losier est agréablement surpris de voir que le vide d'activités pour les plus jeunes est reconnu et que le personnel du service de garde est sensible aux besoins des jeunes élèves

Il est suggéré, si cela est possible, de créer 2 à 4 activités pour les plus jeunes avec le personnel volontaire du service de garde. Cette offre d'activités pour tous les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle pourrait être expérimentée d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016. Madame Trudeau s'interroge sur la faisabilité de cette suggestion.

7. Varia

7.1 Activités parascolaires en musique

Madame Esther Gagnon, membre du personnel, explique que notre enseignante spécialiste en musique serait ouverte à créer une activité parascolaire dans sa discipline pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle.

7.2 Campagne de financement

Madame d'Auteuil remet la liste des profits engendrés par nos campagnes de financement depuis l'année scolaire 2012-2013. Les profits de cette année sont les plus bas des quatre années. Les ventes directes et celles par catalogues sont comparables.

La compagnie Lamontagne offrira une caméra digitale style GO PRO comme cadeau à faire tirer parmi tous les élèves qui ont participé à la campagne de financement (vente de produits ou contribution volontaire). De plus, madame Lefebvre nous enverra le boni de 300 \$ qui avait été oublié.

Lors de nos échanges, il est nommé que

- la campagne de financement pourrait être déplacée dans le temps : Pâques au lieu de Noël
- une vente de bulbes et de fleurs avec la compagnie Lamontagne pourrait être intéressante pour Pâques
- pour la prochaine campagne de financement, les membres du Conseil d'établissement souhaitent poursuivre la vente directe, la vente par catalogues et la possibilité de contribution volontaire

Madame d'Auteuil contactera les compagnies Lamontagne et Perfection afin d'obtenir leurs catalogues pour une campagne de financement à l'automne ou au printemps pour notre prochaine séance du Conseil d'établissement.

7.3 Dossier cour d'école

Les bancs et la pergola devraient être installés sous peu. Le tracé des jeux devrait être peint au printemps. Nous n'avons pas de nouvelles à savoir si notre 2^e phase du projet est acceptée. Est-ce retardé à cause du changement de ministre ?

8. Parole :

a. À la direction

b. Au président

c. Au représentant du comité de parents

La dernière rencontre du Comité de parents s'est tenue le jeudi 25 février dernier. Celle de mars a été reportée au 31 mars. Pendant la séance, il a été question du suivi concernant la consultation de la Fédération des Comités de parents sur le projet de loi n°86. Le congrès annuel de la Fédération des Comités de parents aura lieu les 3 et 4 juin à Ste-Foy en banlieue de Québec. Habituellement, quatre parents peuvent choisir d'y participer. Cette année, le budget permet la participation de cinq parents.

Un parent s'interroge à propos de l'utilisation d'un gros autobus pour voyager un nombre restreint d'enfants sur le plan écologique et financier.

d. A la représentante du service de garde

Nous irons faire nos devoirs concernant la mise en place possible d'activités parascolaires d'ici la fin de l'année scolaire.

e. Aux membres

i. Parents

Une mère se dit contente d'observer un intérêt de mobilisation pour nos plus jeunes élèves.

ii. Enseignants

iii. Personnel de soutien

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par madame Lucie Blais et secondée par madame Chantal Ostiguy.

Levée de l'assemblée à 20 h 25.

La prochaine rencontre sera le mardi 26 avril 2016 à 19 h.